

Valorisation du patrimoine

La Mission Bern accorde 300 000 € à la restauration du Bailliage de Pont-de-l'Arche

Mercredi 20 décembre 2023

La Mission Patrimoine pour la sauvegarde du patrimoine en péril, portée par Stéphane Bern, vient de dévoiler le montant des aides accordées aux 100 sites sélectionnés en 2023. Elle versera le montant maximum au Bailliage de Pont-de-l'Arche, soit 300 000 €.

Le 4 septembre, la ministre de la Culture Rima Abdul-Malak et Stéphane Bern étaient venus lancer le loto du patrimoine depuis le Bailliage de Pont-de-l'Arche et dévoiler les 100 sites départementaux qui seront aidés dans leur travaux de restauration. Ils avaient pu juger de l'importance du chantier à mener pour redonner une nouvelle vie à ce monument du XVII^e siècle, qui a tenu des fonctions de justice, de prison et de mairie et qui reste aujourd'hui l'un des rares exemples du patrimoine carcéral en France.

La Mission Stéphane Bern, relayée par la Fondation du patrimoine, soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, a jugé nécessaire d'accorder le montant maximal pour le Bailliage, soit 300 000 €. Il vient compléter les aides publiques et celles de l'Agglo Seine-Eure. « *Le Bailliage porte les traces de témoignages de détenus depuis plus de 2 siècles. Il est un témoin des périodes noires et des périodes plus heureuses de notre pays. On comprend cette nécessité de préserver cette mémoire et de la transmettre. On comprend aussi l'enjeu de revitaliser ce lieu, en préservant cette histoire mais en lui donnant une nouvelle vie* » avait souligné Rima Abdul-Malak lors de sa visite.

Le Bailliage est le seul site soutenu par la Mission Bern dans l'Eure. « *Il existe 4 critères pour qu'un monument soit retenu*, avait précisé le célèbre animateur à Pont-de-l'Arche, cet été : *il doit être un patrimoine en danger, un patrimoine valorisé par une 2^e vocation, un patrimoine qui a un impact sur le territoire et dont le projet de reconversion est à maturité, avec un plan de financement établi. C'est le cas du Bailliage.* » La Fondation du patrimoine versera cette aide au fur et à mesure de l'avancement des travaux, sur présentation des factures.

Où en sont les travaux du Bailliage ?

Le clos-couvert est en cours de restauration depuis avril 2023, afin de mettre l'édifice hors d'eau et hors d'air. La maçonnerie est le chantier le plus avancé : les pierres de taille ont été nettoyées et restaurées voire remplacées lorsqu'elles étaient trop abîmées. Les enduits de façade seront refaits à neuf et les parties altérées en pans de bois seront restaurées et repeintes.

Une attention particulière sera apportée à la restauration des graffitis extérieurs, dont un particulièrement évocateur dans la cour de la prison, ainsi qu'aux bas-reliefs sculptés par Jean Kerbrat.

Tandis que la restauration de la charpente du tribunal est en cours, les entreprises ont pu installer les gouttières ainsi que le lattage qui servira d'appui à la pose des tuiles plates sur le bâtiment des prisons. Les couvreurs ont d'ores et déjà commencé leur intervention sur la prison des hommes. Les menuiseries anciennes seront restaurées et remises en peinture, les ferronneries anciennes seront brossées et repeintes.

Cette démarche, inscrite au contrat de territoire 2014-2020, a bénéficié du soutien de la Région Normandie, de la Direction régionale des affaires culturelles et du Département de l'Eure au titre du dispositif Mon Village Mon Amour.

Quel avenir pour le Bailliage ?

Une fois réhabilité, le Bailliage pourra connaître une nouvelle vie. La stratégie de l'Agglo s'appuie sur trois notions : valoriser ce monument historique au cœur de la cité médiévale, lui offrir un nouvel usage et l'inscrire dans la politique touristique du territoire. Un appel à manifestation d'intérêt sera publié dans les tout premiers jours de janvier. Après sélection des dossiers et audition des candidats sélectionnés, le porteur de projet sera choisi à la fin du 1^{er} trimestre 2024.

Le budget

- Phase d'étude : 530 000 €
- 4 phases de travaux :
 - 1. Le clos couvert financé par le contrat de territoire 2014 -2021 : 1 230 000 M€ (travaux en cours)
 - 2. Les remparts et la Tour Philippienne : 320 000 M€ (Installation des échafaudages au 1^{er} trimestre 2024, mission d'archéologie en avril)
 - 3. Les travaux intérieurs estimés à 1,5 M€ (travaux prévus en 2025)
 - 4. La cour et abords : 100 000 M€

Financements des phases 1 et 2 :

- Agglo Seine-Eure : 432 500 €
- DRAC : 420 000 €
- Région : 360 000 €
- Département de l'Eure (Mon Village Mon Amour) : 37 500 €
- Loto du Patrimoine : 300 000 €



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1 500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A 13 et A 154, un parc des loisirs, les centres aquatiques Intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire Intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Giovanna Berdeaux - Chargée des relations presse et médias
02 76 46 03 54 / 06 72 61 30 06 - giovanna.berdeaux@seine-eure.com



agglo-seine-eure.fr



[@agglo.seine.eure](https://www.facebook.com/agglo.seine.eure)



[@AggloSeineEure](https://twitter.com/AggloSeineEure)



[@Agglo_seineeure](https://www.instagram.com/Agglo_seineeure)